This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY
OF
PRINCETON UNIVERSITY

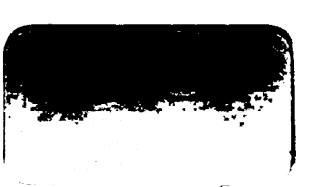

LIBRARY
OF
PRINCETON UNIVERSITY

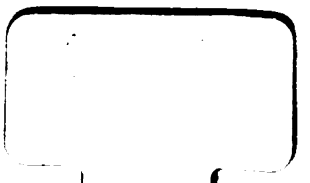

Property of
Princeton University
Library

CHARLES D'ORLÉANS

JOUEUR D'ÉCHECS

PAR

PIERRE CHAMPION

AVEC DEUX PLANCHES EN PHOTOTYPIE

PARIS
LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE
HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1908

BIBLIOTHÈQUE DU XV^e SIÈCLE

TOME V

CHARLES D'ORLÉANS

JOUEUR D'ÉCHECS

dés étaient au nombre de deux et même de trois; la partie pouvait être parlée ou muette et c'est dans ce dernier cas seulement qu'on usait de dés [1].

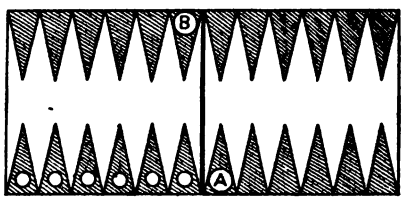

TABLIER. A. = Taule rouge.
B. = Taule d'or.
Les jetons du bas du tablier de gauche sont des pièces rouges.

Charles d'Orléans décrit ainsi allégoriquement une partie de *tables* [2].

Au court jeu de tables jouer
Amour me fait moult longuement:
Car tousjours me charge garder
Le point d'actente seulement...
Je suis pris et ne puis entrer
Où point que desire souvent;
Dieu me doint une fois gecter
Chance qui soit aucunement
A mon propos...
Fortune fait souvent tourner
Les dez contre my mallement;
Mais Espoir, mon bon conseillier,
M'a dit et promis seurement
Que Loyaulté prochainement
Fera Boneur vers moy venir
Qui me fera, à mon plaisir,

1. Chi commenchent les partures des taules et por ce ke en puet juer en ij manieres c'est asavoir por souhaictier de le langue et par gietter les dés... (ancienne traduction du traité latin de Nicolaï, fr. 1173, fol. 180). — Plusieurs « tabliers » figurent dans les inventaires de Charles d'Orléans. Le plus précieux lui venait de sa mère Valentine. Il était fait de marbre blanc et noir « ouvré tout autour a ymaiges de petiz enfans nuz ». On peut y reconnaître un travail italien. De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, t. III, n° 6432.

2. Ed. J. M. Guichard, p. 55.

Gaaigner le jeu entierement.
Envoy
Je vous supply très humblement,
Amour, aprenez moy comment
J'asserray ces dez sans faillir
Parquoy puisse, sans plus languir,
Gaaigner le jeu entierement.

Un traité du jeu de *mérelles* termine cette collection (fol. 173-184). Les pièces de ce jeu se nommaient la *lune*, l'*étoile*, le *rond*, le *carré*, la *croix*, l'*écu*: les figures d'or jouaient contre les rouges. La table du jeu était ainsi disposée:

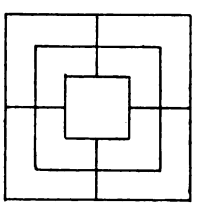

JEU DE MERELLES

Les pièces se déplaçaient suivant les bandes du tablier: la pièce était prise lorsqu'elle était « enclose » ou en opposition avec pièce de valeur supérieure [1].

Charles d'Orléans était également joueur de mérelles et nous lisons dans ses comptes « A m. d. s. pour jouer aux mereles, dedans le bateau » (30 juillet 1450) [2].

Au XV^e^ siècle cette première collection a été complétée par le *Livre des Echecs Moralisés* de Jacques de Cessoles, traduit en français par Jean de Vignay (fol. 184-264); cette addition est sans doute due à Charles d'Orléans qui a fait mettre ses armes dans la capitale initiale de ce traité.

Nous avons vu que le ms. lat. 10286 avait bien appartenu à Charles d'Orléans, que le comte de Clermont l'avait ensuite possédé. En examinant les marges de ce manuscrit nous avons reconnu de nombreuses annotations de la main de Charles d'Orléans: le ms. lat. 10286 est donc la propre règle de ce prince.

1. Aujourd'hui encore les enfants jouent à la marelle ; ils poussent du pied un caillou sur un tablier dessiné sur le sable, et dans nos rues avec un charbon.

2. De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, t. III, p. 347.

Voici un relevé de ces notes autographes.

Fol. 4 r° 3 *tractus* ; fol. 13 r° *bon* ; fol. 18 r° *bonus* ; fol. 20 v° et 21 r° *bonus* ; fol. 21 v° *bonus en l'assiete de l'alphin* ; fol. 22 r° *bonus* ; fol. 23 r° *bonus* ; fol. 34 r° *bon* ; fol. 38 r° *bien bon* ; fol. 39 *bon. visus* ; fol. 40 r° *faulte* ; fol. 40 v° *visus, bien bon* ; fol. 41 r° *bien bon visus* ; fol. 41 v° *bien bon* ; fol. 42 v° *bonus visus duobuz modis* ; fol. 45 r° *bon* ; fol. 46 r° *bon* ; fol. 48 r° *bon* ; fol. 51 r° *bon* ; fol. 51 v° *bon* ; fol. 52 v° *bon* ; fol. 53 r° *bon* ; fol. 56 r° *bon* ; fol. 57 r° *bon* ; fol. 57 v° *a.iij. bon* ; fol. 75 r° *bon* ; fol. 80 v° *bonus probatus* ; fol. 82 r° *bonus probatus* ; fol. 88-89 *bien bon* ; fol. 95 v° *bonus aprobatus d*i *modo* ; fol. 98 v° *bon* ; fol. 104 v° *probatus bonus* ; fol. 105 et 105 v° *probatus bonus* ; fol. 106 *probatus bonus* ; fol. 106 v° *bonus probatus* ; fol. 119 v° et 123 r° *aprobatus bonus* ; fol. 124 et 124 v° *bonus aprobatus* ; fol. 129 r° *tres bon* ; fol. 129 v° *bien bon* ; fol. 135 v° *bon* ; fol. 147 v° *valde bonus probatus* ; fol. 148 r° *bonus* ; fol. 148 v° *valde bonus* [1].

Ces appréciations montrent suffisamment l'intérêt que Charles d'Orléans avait pris à lire le traité de Nicolas de Nicolaï. Une note au fol. 43 r° nous le montre refaisant la fin de partie proposée par le Lombard. Nous donnons le fac-similé de cette page et les quelques explications nécessaires pour comprendre la partie.

Les pièces du jeu, dont la forme est différente de celles de nos jours, sont :

Le *roi*

La *Fierge* (dame, *Virgo*)

Deux *Rocs* (tours)

Deux *Aufins* (fous) [2]

Deux *chevaliers* (cavaliers)

1. Je crois bien reconnaître la main du duc de Bourbon dans les notes fol. 97 v° *bon en deux fasons* ; fol. 108 v° *bien bon* ; fol. 113 *bien bon* ; fol. 118 v° *C'est cellui qui plus souvent advient.* Comparez l'ex-libris du présent traité (fol. 264 v°) avec celui de l'*Arbre des batailles* (ms. fr. 1274, fol. 118 v°), manuscrit exécuté en 1455 ; celui du ms. fr. 1289 fol. 140 (*Livre de la Chasse* de Gaston Phœbus). Les éléments de comparaison sont trop limités pour arriver à une certitude.

2. Cf. Du Cange, *Glossarium*, ad. v., *Alphinus*, Ital. et Esp. *Alfino*, Persan *Al'Phil*,

BIBLIOTHÈQUE DU XV^e SIÈCLE

Tome I. — Pierre CHAMPION, archiviste-paléographe: GUILLAUME DE FLAVY, Capitaine de Compiègne. Contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie militaire et privée au XV^e siècle. Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Bordin. In-8° avec 3 planches hors texte..... **10** fr.

Tome II. — CRONIQUE MARTINIANE. Édition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII restituée à Jean le Clerc, par le même. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. In-8°. **6** fr.

Tome III. — LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DES POÉSIES DE CHARLES D'ORLÉANS, par le même. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. In-8° avec 18 fac-similés..... **10** fr.

Tome IV. — Henri CHATELAIN, docteur ès lettres : LE VERS FRANÇAIS AU XV^e SIÈCLE, Rimes, Mètres et Strophes. In-8°..... **10** fr.

Tome V. — Pierre CHAMPION: CHARLES D'ORLÉANS, Joueur d'échecs. Petit in-4°, planches et figures.

Sous presse :

Tome VI. — Ch. PETIT DUTAILLIS, recteur de l'Académie de Grenoble. Documents nouveaux sur L'HISTOIRE SOCIALE DES PAYS-BAS au XV^e siècle. (Lettres de rémission de Philippe le Bon, etc.). In-8°.

Tome VII. — ERNEST LANGLOIS, professeur à l'Université de Lille. RECUEIL DE NOUVELLES DU XV^e SIÈCLE, publiées pour la première fois d'après un manuscrit du Vatican, avec une introduction et des notes. In-8°.

Tome VIII. — G. DOUTREPONT, professeur à l'Université de Louvain: LA LITTÉRATURE FRANÇAISE à la cour des Ducs de Bourgogne. In-8°.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

3083
LC

32101 063972820

(BAM)
3217
.2523
.621
.3
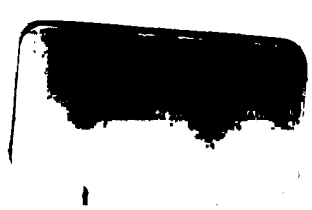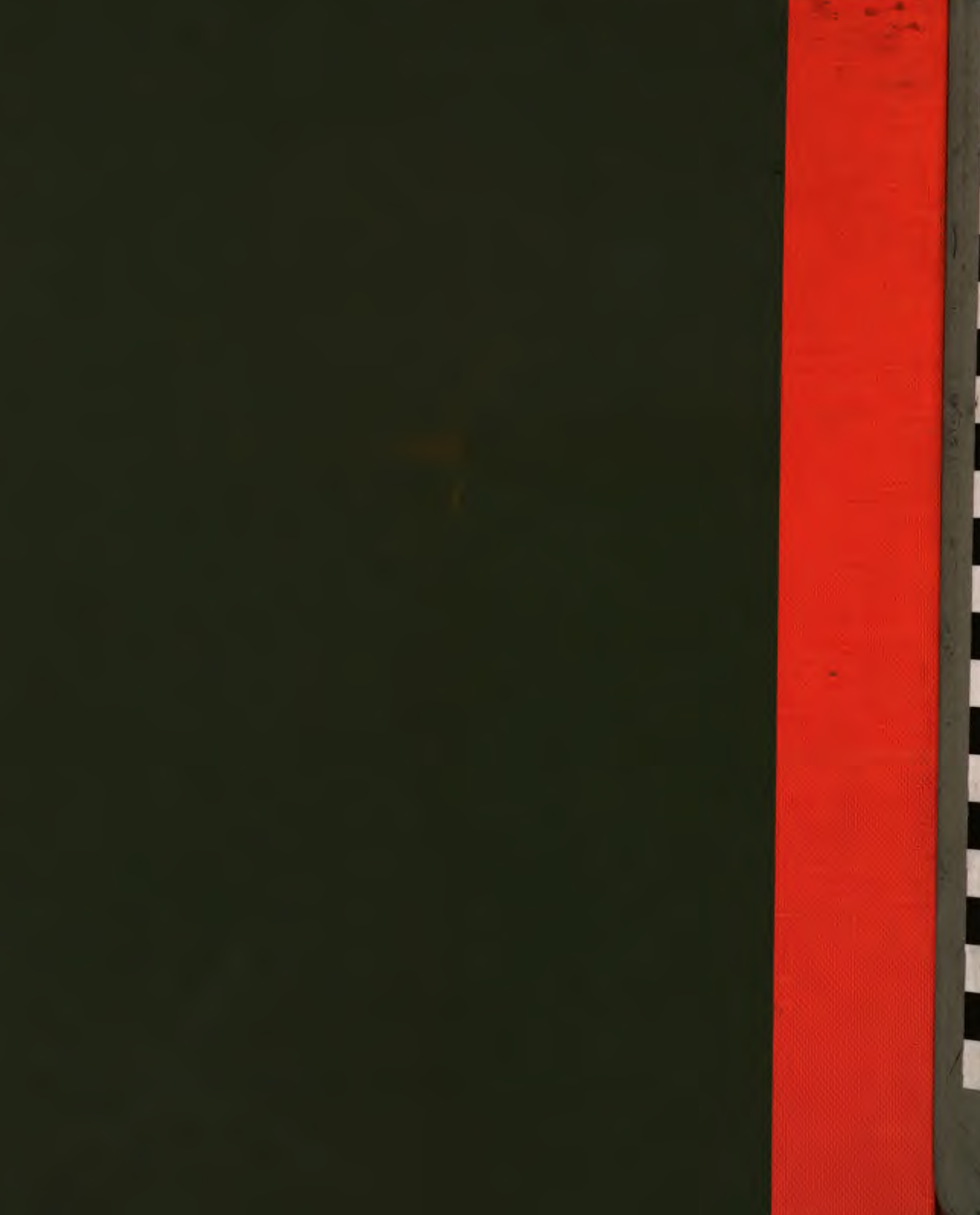
DATE ISSUED	DATE DUE	DATE ISSUED	DATE DUE